PROCLAMATION

DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

AUX FRANÇAIS.

Du 23 Fructidor, an 5.e de la République française, une et indivisible.

CITOYENS,

LE peuple français a remis, en première ligne, le dépôt de sa Constitution à la fidélité du Corps législatif et du Pouvoir exécutif (*).

L'intégrité de ce dépôt a été menacée par un complot de royalistes organisé de longue main, tissu avec adresse, suivi avec constance. Le Directoire exécutif a découvert la trame; les coupables ont été saisis : le Corps législatif a pris sur-le-champ les mesures que commandaient les circonstances.

Le sang n'a point coulé : la sagesse a conduit la force; la valeur et la discipline en ont réglé l'emploi. La justice

(*) Art. 377 de la Constitution.

nationale a été consacrée par le calme du peuple. Il était évident aux yeux de tout le monde qu'on ne voulait rien déplacer, mais remettre tout à sa place.

Le Corps législatif, le Directoire exécutif, ont rempli leur devoir.

Mais le peuple français a remis aussi le dépôt de sa Charte fondamentale à la fidélité des administrateurs et des juges, à la vigilance éclairée des pères de famille, aux épouses et aux mères, à l'affection vertueuse des jeunes citoyens, et enfin au courage qui distingue tous les Français (*).

Administrateurs, juges, pères de famille, épouses, mères, jeunes citoyens, Français de tout âge et de toute profession, avez-vous rempli vos sermens ! avez-vous gardé le dépôt qui vous était recommandé !

Ouvrez les yeux, Français; apercevez, il en est temps, le piége où les amis des rois et les ennemis de la France voulaient vous entraîner.

Pour vous remettre sous le joug que vous avez brisé, pour vous y ramener en quelque sorte par vous-mêmes, ils avaient introduit dans toutes vos magistratures, des hommes corrompus, mais aussi adroits que pervers, habiles à tourner contre la liberté du peuple le pouvoir qu'ils avaient reçu pour la défendre et l'affermir.

Ils avaient dans vos tribunaux, des juges prévaricateurs, abusant de l'indépendance que leur avait donnée la Constitution, et n'usant de leurs droits que pour absoudre ou protéger les ennemis de la patrie.

Sur-tout ils n'avaient rien omis pour ramener la France aux formes monarchiques, et replier au despotisme les institutions, les fêtes, les mœurs, les usages. Ils savaient bien que l'homme dépend des habitudes, et qu'en changeant ses habitudes on le change lui-même.

Les formes monarchiques convenaient sans doute à merveille au but des conjurés; il était important pour

(*) Art. 377 de la Constitution.



eux de repétrir royalement la masse de la nation : mais la nation indignée les repousse loin d'elle. La République a triomphé, et les formes républicaines doivent manifester et consolider son triomphe; ce doit être le signe comme le fruit de la victoire.

L'esprit républicain, la morale républicaine, les institutions, les usages républicains, doivent prévaloir aujourd'hui : mais pour les embrasser, il faut les mieux connaître, et commencer par s'en former de plus justes idées.

L'esprit républicain rassemblant tous les intérêts dans le foyer sacré de l'intérêt public, se compose de tout ce qu'il y a de juste, d'équitable, de bon et d'aimable parmi les hommes.

Chez un peuple animé de cet esprit divin, la justice préside aux relations sociales; nul ne cherche à blesser les intérêts d'autrui ; l'égalité des citoyens les porte à s'entr'aider. S'il naît des contestations, le droit de les juger n'est point un métier lucratif qui inspire l'envie de les éterniser ; la justice républicaine est la sœur de la paix.

Les sentimens de la nature les plus doux, les plus purs; le respect pour l'âge avancé ; l'union conjugale, la tendresse paternelle et la piété filiale, honorés en public, règnent dans le sein des familles, et font, de tous les nœuds du sang, des liens de fraternité, d'amour et de bonheur.

Les arts apportent en hommage à la chose publique, le trésor de leurs jouissances et la pompe de leurs chefs-d'œuvre. L'éloquence, la poésie, la musique, se réunissent pour exciter dans tous les cœurs l'amour de la patrie et pour exalter le courage. La valeur, le génie, sont enfans de la liberté ; le pinceau, le ciseau, la noble architecture, lui élèvent des monumens. La scène retentit des oracles de la morale, des maximes sacrées de la philosophie, des grands exemples de vertu.

Les beaux-arts triomphent sur-tout dans les fêtes nationales, dans ces solennités fraternelles et populaires,

dans ces réunions augustes et touchantes, où un seul sentiment rapproche et meut un peuple immense : imposantes cérémonies que l'on ne peut connaître dans les palais des rois, et qui sont un objet d'horreur pour les fauteurs du despotisme, mais qui ont un charme invincible pour les Républicains.

Dans une République, les écrivains, les gens de lettres, s'honorent de la liberté, professent ses maximes, opposent à l'erreur, au fanatisme et au mensonge, l'instruction et la lumière, prêtent au règne de la loi l'appui de leurs talens; ajoutent à sa force le supplément de leur génie. Ils recherchent les vrais principes des mœurs et de la liberté; ils les inspirent, les propagent; ils apprennent aux citoyens à s'aimer davantage entre eux, et à mieux aimer la Patrie.

C'est là que doit fleurir l'instruction publique : cette source vivifiante coule comme un lait pur dans toutes les parties de la société; tous les parens s'empressent d'envoyer leurs enfans s'y abreuver et s'en nourrir. L'enseignement particulier s'y raccorde toujours avec l'enseignement public; l'un prépare et conduit à l'autre. L'un et l'autre sont surveillés par l'œil des magistrats; et ces magistrats, à leur tour, soit par la lecture publique des actes du Gouvernement, soit par leur soin à faire circuler les lumières, soit par leur zèle à provoquer la célébration des jeux républicains et des fêtes nationales, sur-tout par l'exemple vivant de leur conduite et de leurs mœurs, ces magistrats aussi sont les instituteurs du peuple.

Enfin, c'est là que règne le plus puissant ressort et le plus grand mobile des actions louables et des traits courageux, cette sainte émulation qui engage les citoyens à se surpasser à l'envi par la vertu particulière et par l'utilité publique. Le droit universel aux premiers emplois de l'État est la première clause du pacte de l'égalité. Point de distinction de naissance ou de privilége : le seul mérite est honoré; motif impérieux pour élever les hommes à former de grandes pensées et à tenter de grandes choses.

PEUPLE FRANÇAIS, voilà ce que tu devrais être ! tu le serais déjà, si tu t'étais bien pénétré de l'esprit de ton acte constitutionnel, si tu n'avais pas écouté ceux qui ont diffamé l'esprit républicain pour rétablir le joug des prêtres et des rois.

Ah ! cesse de les croire ; hâte-toi de sortir du chemin qu'ils t'avaient tracé, et qui ne pouvait te conduire qu'à ta honte et à ta ruine. Tu devrais être le modèle et l'arbitre des peuples : ils voulaient, au contraire, t'en faire devenir l'opprobre. Vois aussi comme ils t'ont trompé ! vois si la République est le règne du terrorisme ! La République a triomphé ; et cependant le sang des traîtres a été épargné. Non, ce n'est pas du sang qui cimente les Républiques. Pour le despotisme d'un seul il faut verser du sang ; mais pour fonder l'égalité il ne faut que des lois.

C'est à la Constitution d'être la règle de tes mœurs et la boussole de ta vie. Fais donc apprendre à tes enfans, retiens et pratique toi-même la déclaration des droits et des devoirs ; reprends avec empressement les usages républicains qui te distingueront bientôt entre les peuples, et qui te rendront à jamais l'exemple des nations libres.

Abjure des abus serviles ; sers-toi de ton calendrier, division du temps si claire, si commode, et qui, par un trait admirable des destinées républicaines, te rappelle que le soleil recommence l'année au jour où commença la République.

Pour tes jours de repos, préfère constamment ceux qu'indique la loi ; que ces jours ramènent pour toi, non-seulement ce doux repos, suite et prix du travail, mais la joie innocente, les réunions de familles, la lecture des lois, les fêtes et les jeux.

Que les rendez-vous de commerce, les foires, les marchés soient d'accord désormais avec l'ère républicaine. Toutes les affaires civiles ne doivent se régler que par les lois civiles. Toute usurpation sur le domaine de la loi doit cesser dans la République.

Porte le nom de citoyen avec un orgueil légitime : ce

beau titre a des droits sacrés; nos pères, sous le despotisme, l'ont envié long-temps; ils regrettaient, ils déploraient de n'être pas des citoyens. Que ce nom te soit cher; n'en donne jamais d'autre, si ce n'est par mépris. Que ta bouche, enfin libre, ne se souille jamais de ces qualités féodales, de ces honneurs honteux qui t'avilissaient autrefois, et dont le plus modeste même doit te blesser encore, puisqu'il rappelle l'esclavage.

Que chez toi désormais l'esprit national se forme et s'élève au niveau de tes sublimes destinées. Sois le premier des peuples libres, et que la qualité de *citoyen français* soit le plus beau de tous les titres.

Que le goût et la propreté président à tes vêtemens, que l'aimable simplicité n'en soit jamais bannie; que la jeunesse évite le faste et l'affectation; qu'elle n'ait pas besoin qu'on lui dise de renoncer à ces signes de ralliement, à ces costumes de révolte qui sont les uniformes d'une armée ennemie; que la beauté douce et modeste, parée de sa pudeur, préfére pour ses ornemens ceux qu'ont tissus des mains françaises.

Défends-toi de l'intempérance; car c'est un vice des esclaves; la frugalité est une des vertus qui distinguent les peuples libres.

Sois humain et compatissant; c'est chez les peuples libres que respire l'humanité, foulée aux pieds par les despotes : l'autel de la miséricorde est dans le cœur de l'homme libre.

Souviens-toi des principes que ton immortel *Montesquieu* assigne aux trois gouvernemens : il donne au despotisme le fondement de la terreur; l'honneur est le fantôme qui marche à la suite des rois; mais la base des Républiques, leur essence, c'est la vertu.

PEUPLE FRANÇAIS, vois par ce mot ce que ta Constitution, ton Gouvernement, ta patrie, exigent aujourd'hui de toi; ne fais pas dire aux autres et ne dis pas toi-même que tu n'es pas républicain, parce que la vertu est la base des Républiques; ne te calomnie pas,

et fais taire la calomnie. Peuple français, sois vertueux, aime ta Constitution, ton Gouvernement, ta patrie; et tu seras républicain, et rien n'égalera ta gloire et ton bonheur.

Tu dois être attaché à ton Gouvernement, comme sont attachés maintenant l'un à l'autre les deux Pouvoirs suprêmes institués par toi.

Sois frappé de ce grand exemple.

Les conspirateurs royalistes avaient désuni ces Pouvoirs, et en brisant ce nœud, cette clé de la voûte de l'édifice social, ils étaient presque parvenus à dissoudre la République. Graces à ta destinée, les conspirateurs ne sont plus ni dans le Directoire, ni dans les deux Conseils! Les Conseils et le Directoire marchent enfin d'accord, et la République est sauvée.

VIVE LA RÉPUBLIQUE!

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF ARRÊTE que la Proclamation ci-dessus sera insérée au Bulletin des lois, et qu'à la diligence des administrations centrales, elle sera réimprimée, et affichée dans toutes les communes.

Pour expédition conforme, *signé* L. M. REVELLIERE-LÉPEAUX, *président ;* par le Directoire exécutif, *le secrétaire général,* LAGARDE.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.
Fructidor an V.